

Intervention de l'Accueil de Niort AG 2010

C'est en tant que représentante de l'Accueil de Niort que j'interviens aujourd'hui, n'ayant pas de légitimité pour parler au nom des bénévoles des autres permanences d'Accueil du département. Malgré tout, les constats que nous faisons dans nos permanences d'Accueil de Niort sont certainement pour la plupart les mêmes que ceux de nos amis de Bressuire, Thouars ou de Parthenay. J'invite nos amis à s'exprimer à ce sujet et à compléter les manques de mon intervention.

Le rôle de la permanence d'Accueil est d'accueillir toute personne que la souffrance, qu'elle soit financière, alimentaire, sociale a amené à diriger ses pas vers le Secours Populaire.

Venir au Secours Populaire n'est pas un geste banal. C'est l'aboutissement de tout un parcours de luttes pour vivre, d'alternatives d'espoirs et de désespoirs successifs, d'expériences traumatisantes qui, petit à petit, dégradent la confiance et l'estime de soi. On vient au Secours Populaire en dernier recours, quand tout le reste a échoué.

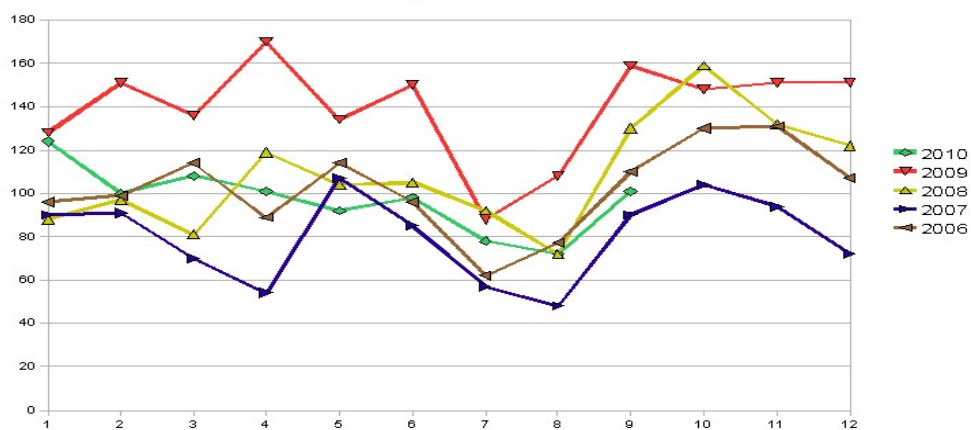
Notre rôle est de rassurer. La première des compétences qui est demandée aux bénévoles, c'est la capacité d'écoute respectueuse de la personne que nous recevons. Le premier pas vers le Secours Populaire est souvent chargé d'émotions, de craintes et d'appréhensions d'être mal compris.

La permanence d'Accueil est l'endroit du Secours Populaire où les gens sont le plus fragilisés et où ils doivent être considérés, protégés, respectés. Ils sont pour la plupart en **survie**. Ce serait de la **non-assistance à personne en danger** que de ne pas les écouter au-delà de leur demande matérielle.

Nous sommes aussi, à l'Accueil, aux avant-postes pour percevoir de manière sensible les évolutions de la précarité dans notre région. Mais au delà de cette perception subjective, il est bon de la conforter ou de la mettre en perspective avec des données plus objectives. C'est pourquoi, à la fin de nos permanences, nous faisons des relevés chiffrés qui nous donnent un certain nombre d'indications

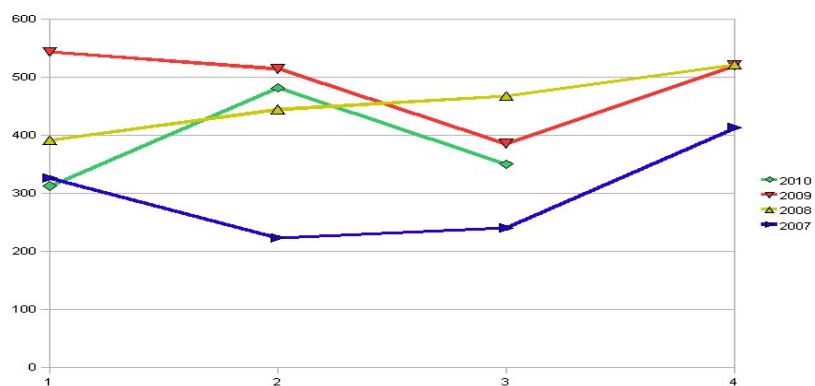
Présentation des tableaux et graphiques issus des statistiques relevées à l'Accueil

Colis d'urgence



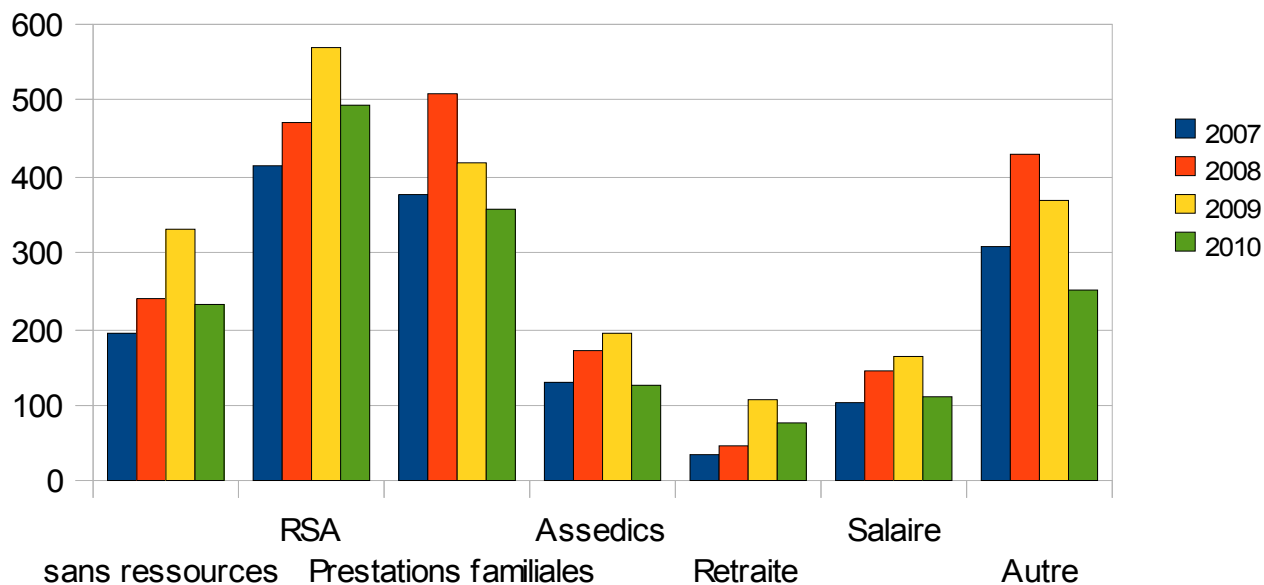
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	total
2010	124	100	108	101	92	98	78	72	101				
2009	128	151	136	170	134	150	88	108	159	148	151	151	1674
2008	88	97	81	119	104	105	92	72	130	159	132	122	1301
2007	90	91	70	54	107	85	57	48	90	104	94	72	990
2006	96	99	114	89	114	96	62	77	110	130	131	107	1225

Statistiques de la fréquentation de l'Accueil



	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
2010	312	481	350	
2009	543	514	385	520
2008	391	444	467	521
2007	326	223	240	412

Nombre de personnes accueillies à l'Accueil



	2007	2008	2009	2010
sans ressources	194	241	332	231
RSA	415	471	568	493
Prestations familiales	378	510	419	359
Assedics	131	173	196	128
Retraite	35	48	106	76
Salaire	102	146	164	110
Autre	308	430	370	253

Nombre de personnes accueillies par type de ressources

Au 30-09-2010

616 familles aidées

406 inscriptions 1351 personnes 650 Adultes 701 Enfants
128 cartes provisoires 389 personnes 172 Adultes 217 Enfants
82 cartes temporaires 169 personnes 100 Adultes 69 Enfants

Evolution des Inscriptions 2010

	Le 22-04-2010	Le 21-05-2010	Le 11-06-10	Le 30-09-10	Total de l'année
2010	211 inscriptions 887 personnes	299 inscriptions 977 personnes	328 inscriptions 1026 personnes (443A 583 E)	406 inscriptions 1351 personnes (650A 701E)	
2009	284 inscriptions 871 personnes	306 inscriptions 935 personnes	322 inscriptions 990 personnes (433A 557E)	392 inscriptions 1170 personnes (528A 642E)	475 inscriptions 1414 personnes (640 A 774 E)
2008	247 inscriptions 713 personnes	278 inscriptions 814 personnes	308 inscriptions 898 personnes (414A 484E)	369 inscriptions 1098 personnes (490A 608E)	417 inscriptions 1238 personnes (554 A 684 E)

Ce sont ces données chiffrées qui ont mis en lumière le fait que nous recevions, partir de fin 2008, de plus en plus de personnes dont les ressources allaient au

delà du RMI de l'époque et qui étaient dans de réelles difficultés. Ce sont, par exemple, des personnes au chômage qui ne perçoivent pas encore leurs Assedics u alors dont l'APL calculée sur leurs ressources précédentes laissent un reliquat de loyer trop important mais aussi des retraités ou des personnes handicapées avec des frais de mutuelle importants.....

Pour environ 50% d'entre elles, ce sont les services sociaux qui nous les envoient.

Une recherche pour mieux prendre en compte non seulement leurs ressources mais aussi la réalité de leurs difficultés et de leurs charges nous a conduit à nous pencher sur le système du Reste à Vivre. **RAV**: ce qui reste pour manger, se vêtir, les frais liés à la scolarité et le reste... une fois que l'on a déduit toutes les charges incompressibles. Voici quelques exemples de situations que nous rencontrons à chacune de nos permanences d'Accueil:

-d'une famille de 6 personnes au RSA avec 3,15€ de RAV

EXEMPLE DE SITUATION RESTE À VIVRE

N°

FAMILLE:			
Nombre de personnes: 6 Adultes: 2		Enfants: 4	
Type de logement: HLM-Caravane-Squate-proprétaire-hébergé-SDF (Privé)			

RESSOURCES du FOYER				CHARGES du FOYER	
	Monsieur	Madame	Autre		
RSA soie	60			LOYER	590
APL-ALF-ALS:	19126			EDF/GDF	95
Allocations Familiales	486,34			Eau	60
P.A.J.E	177,95			Assurance habitation	15,49
Complément familial				Impôts	
ASF				Retenue CAF	41,80
Autre prestation familiale	374,17			Surendettement(mensualité)	
ASS				Mutuelle	
AMS				Téléphone	20
Salaires				Frais de transport	
Assedic				Frais exceptionnels	
Contrat aidé CAE CE/Stage				Autres	
Retraite				Assurance voit.	50
Pension Alim.				Dettes	264 1mas
A.A.H/Pens Inv					
Autres ressources AEEH	124,54				
Sous-totaux					
Total des ressources	1704,26			Total des charges	1136,29

Situation actuelle

Tarif Normal Tarif Gratuit

Carte provisoire Carte temporaire

Inscription

Si Reste à vivre (RAV)

RAV mensuel total=	567,97
RESSOURCES - CHARGES	
RAV/MENSUEL PAR PERSONNE=	94,66
RAV mensuel total/nbre de personnes	
RAV/personne/jour=	3,15 €/j/p
RAV mensuel par personne/30	

Fiche établie par: _____ le 9/9/10

Commentaires: _____

-d'une famille de 2 pers percevant l'AAH avec 3,55€ de RAV

EXEMPLE DE SITUATION RESTE À VIVRE

N°

FAMILLE:
 Nombre de personnes: Adultes: 2 Enfants:
 Type de logement:
 HLM-Caravane-Squ岸e-propritaire-hébergé-SDF- Privé

RESSOURCES du FOYER

	Monsieur	Madame	Autre
RSA soie			
APL-ALF-ALS:	232,41		
Allocations Familiales			
P.A.J.E			
Complément familial			
ASF			
Autre prestation familiale PLVA	104,77		
ASS			
AMS			
Salaires			
Assedic			
Contrat aidé CAE CE/Stage			
Retraite			
Pension Alim.			
A.A.H/Pens Inv	696,63		
Autres ressources			
Sous-totaux			
Total des ressources	1093,81		

CHARGES du FOYER

LOYER	580
EDF/GDF	≈ 100
Eau	≈ 200
Assurance habitation	X
Impôts	
Retenue CAF	
Surendettement(mensualité)	
Mutuelle	X
Téléphone	
Frais de transport	
Frais exceptionnels	
Autres	
Total des charges	≈ 880

Situation actuelle

Tarif Normal Tarif Gratuit
 Carte provisoire Carte temporaire
 Inscription

Si Reste à vivre (RAV)

RAV mensuel total= RESSOURCES - CHARGES: 213
 RAV MENSUEL PAR PERSONNE= RAV mensuel total/nbre de personnes: 106,5
 RAV/personne/jour= RAV mensuel par personne/30: 3,55 €/j/p

Fiche établie par: _____ le 30/9/10
 Commentaires:

d'une famille de 2 retraités avec 1,14€ de RAV

EXEMPLE DE SITUATION RESTE À VIVRE

N°

FAMILLE:
 Nombre de personnes: 2 Adultes: 2 Enfants:
 Type de logement:
 HLM-Caravane-Squ岸e-propritaire-hébergé-SDF- Privé

RESSOURCES du FOYER

	Monsieur	Madame	Autre
RSA soie			
APL-ALF-ALS:			
Allocations Familiales			
P.A.J.E			
Complément familial			
ASF			
Autre prestation familiale			
ASS			
AMS			
Salaires			
Assedic			
Contrat aidé CAE CE/Stage			
Retraite	319,13	319,19	
Pension Alim.			
A.A.H/Pens Inv			
Autres ressources			
Sous-totaux			
Total des ressources	638,92		

CHARGES du FOYER

LOYER	300
EDF/GDF	28
Eau	25
Assurance habitation	16
Impôts	/
Retenue CAF	/
Surendettement(mensualité)	/
Mutuelle	185 (2)
Téléphone	
Frais de transport	10
Frais exceptionnels	
Autres	
Total des charges	564

Situation actuelle

Tarif Normal Tarif Gratuit
 Carte provisoire Carte temporaire
 Inscription

Si Reste à vivre (RAV)

RAV mensuel total= RESSOURCES - CHARGES: 68,92
 RAV MENSUEL PAR PERSONNE= RAV mensuel total/nbre de personnes: 34,46
 RAV/personne/jour= RAV mensuel par personne/30: 1,14 €/j/p

Fiche établie par: _____ le 8/9/10
 Commentaires:

